



lundi 23 mars 2009

Communiqué de presse

Formation et recrutement des enseignants : un premier pas

Le courrier adressé aux organisations syndicales vendredi 20 mars par le ministre de l'Éducation nationale apporte des ouvertures tardives mais réelles, notamment sur la place des concours, les stages en période de M2, la situation des enseignants stagiaires, l'implication des formateurs universitaires et des maîtres formateurs du premier degré et les mesures visant à favoriser le recrutement.

La fédération UNSA Éducation prend acte de ces premières évolutions. Elle participera aux rencontres annoncées avec le souci premier de contribuer à la mise en place d'une élévation réelle de la qualification des enseignants au niveau master dans le cadre d'une formation professionnelle en alternance.

Le maintien des concours actuels en 2010 et le recul de la mise en place d'un nouveau dispositif en 2011 doivent être mis à profit pour négocier avec l'ensemble des acteurs concernés, tant dans le champ universitaire que dans celui des enseignements scolaires. Il s'agit de garantir la qualité réelle et la cohérence de la formation professionnelle de tous les personnels d'enseignement et d'éducation. À cet égard, l'utilisation des compétences et ressources des actuels IUFM et de leurs antennes départementale, dans une logique de mutualisation ou de mise en réseau, est un sujet incontournable.

Pour la fédération UNSA Éducation, il ne saurait être question de se contenter de reculer d'un an pour mieux sauter dans un système de formation qui a été contesté pour ses graves insuffisances par la communauté universitaire comme par les syndicats de l'enseignement scolaire.

Le nouveau cadrage doit impliquer concomitamment les deux ministères concernés (Enseignement supérieur et Recherche ; Éducation nationale). Même si un certain nombre de discussions techniques ne peuvent se traiter efficacement que ministère par ministère, la fédération UNSA Éducation considère qu'un dispositif conjoint, associant les différents partenaires concernés, doit permettre de vérifier régulièrement le maintien de la cohérence nécessaire de la réflexion.

La fédération UNSA Éducation souhaite qu'un calendrier précis de négociation soit établi. Indépendamment des rencontres bilatérales ou de groupes de travail spécialisés, il est indispensable qu'il inclue des rencontres multilatérales permettant d'acter des « points d'étape » de manière transparente.